

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Batna 2
Chahid Mostefa Benboulaïd
Faculté de Technologie

Procès-Verbal du Comité Scientifique du Département

Département

ELECTRONIQUE

Données de la session

N° de la session	Date de la session	Nature de la session	
		Ordinaire	Extraordinaire
01	01/09/2020	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les textes de références

1. Décret exécutive n° 03-279 daté du 23 août 2003, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université modifié et complété (Articles 48 au 51).
2. Décision du 05 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Comité Scientifique du Département de la Faculté.
3. Décision n°428 du 07/07/2020 qui fixe la liste nominative des membres du Comité Scientifique du Département d'Electronique.
4. Note du Secrétaire Général n° 1500 du 25 Décembre 2019.

Domaines d'avis et suggestions du comité scientifique du département

Art. 49. (décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003)

Le Comité Scientifique de Département est chargé de:

- Proposer l'organisation et le contenu des enseignements,
- Donner son avis sur la répartition des charges pédagogiques,
- Donner son avis sur les bilans des activités pédagogiques et scientifiques,
- Proposer les programmes de recherche,
- Proposer en matière de post - graduation, l'ouverture, la reconduction et / ou la fermeture des filières et le nombre des postes à pourvoir,
- Emettre un avis sur les sujets de recherche des étudiants de post-graduation.

Liste des membres participants aux travaux de la session du Comité Scientifique du Département

1) Membres du Comité Scientifique du Département¹

N°	Nom et Prénom	Qualité
01	SLIMANE Noureddine	Président
02	KHIREDDINE Mohamed Salah	Chef du Département
03	BENATIA Djamel	Membre
04	BENOUDJIT Nabil	Membre
05	SAIDI Lamir	Membre
06	ATHAMENA Noureddine	Membre
07	GHOUGGALI Noureddine	Membre
08	DENDOUGA Abdelghani	Membre
09	MOKHTARI Messaoud	Membre
....		
....		
....		

¹ Décision n°428 du 07/07/2020 qui fixe la liste nominative des membres du Comité Scientifique du Département d'Electronique.

2) Membres du Comité Scientifique du Département absents à la session

N°	Nom et Prénom	Qualité
01		
02		
03		
04		
05		
06		

Ordre du jour de la session du Comité Scientifique du Département

- 1- Règlement intérieur du CSD
- 2- Perfectionnement à l'étranger
- 3- Divers

Après ouverture de la séance en ce Mardi du 01/09/2020 par le Président du Comité Scientifique du Département, Prof. SLIMANE Noureddine, le Comité Scientifique entame ses travaux à partir de 9h30 en commençant par le premier point inscrit à l'ordre du jour:

1. Règlement intérieur du CSD

Exposé du point concernant le règlement intérieur

Compte tenu :

- Du décret exécutif N° 03-279 du 23 Août 2003, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université.
- De l'arrêté ministériel N°675 du 12 Décembre 1999 spécifiant les modalités de fonctionnement du Comité Scientifique, notamment l'article 06 qui stipule que le Comité Scientifique doit établir son règlement intérieur.
- Du débat de tous les membres du Comité Scientifique présents sur la proposition du règlement intérieur faite par le Président du Comité Scientifique.

Avis et suggestion

Les membres du Comité Scientifique du Département d'Electronique, **approuvent à l'unanimité** la proposition du règlement intérieur du Comité Scientifique du Département lors de la session n° 01 du 01/09/2020. Ce règlement est annexé à ce procès-verbal.

2. Perfectionnement à l'étranger

Exposé du point concernant les Séjours Scientifiques de Haut Niveau (SSHN)

A. Les séjours scientifiques de haut niveau de courte durée (SSHN)

- **Catégorie des enseignants chercheurs (Professeur et Maîtres de Conférences classe A et classe B)**

Compte tenu :

- De la demande, des candidats nommés ci-dessous, d'un séjour scientifique de haut niveau de courte durée dans un laboratoire de recherche à l'étranger.
- Du projet de travail à réaliser par les candidats nommés ci-dessous durant le SSHN (en conformité avec la réglementation en vigueur).
- De la fiche de renseignement des candidats nommés ci-dessous.
- De l'engagement des candidats nommés ci-dessous.

Avis et suggestion

Le comité scientifique donne un **avis favorable** pour le classement des enseignants dont les noms suivent dans le but de bénéficier d'un Séjour Scientifique de Haut Niveau (SSHN) de courte durée dans un laboratoire de recherche à l'étranger pour **l'exercice 2020** selon le budget qui sera alloué au Département d'Electronique

N°	Nom & Prénom	Grade	Ville	Pays	Nombre de points
1	GHANAI Mouna	M.C.A.	Marrakech	Maroc	17
2	CHAFAA Kheireddine	Prof.	Marrakech	Maroc	05

3. Divers

Exposé du point concernant le 1^{er} point des divers

Compte tenu :

De la demande du Chef de Département concernant l'évaluation des projets de fin d'études des Master en cette période de crise sanitaire.

Avis et suggestion

Après discussions, le Comité Scientifique retient les points essentiels suivants pour l'évaluation des projets de fin d'études des étudiants de Master :

- a- Structure du mémoire (chapitres, titres, numérotations, etc....).
- b- Contenu scientifique du mémoire.
- c- Structure syntaxique (grammaire et orthographe).
- d- Travaux réalisés et résultats obtenus.

Concernant la notation, vu la conjoncture actuelle et vu les conditions de soumission des projets de fin d'études des étudiants de Master, le Comité Scientifique propose une note maximale de quatre (04) points pour chaque étape a, b et c ci-dessus et propose le schéma suivant pour l'étape d :

- Réalisation pratique : cinq (05) points maximum
- Travaux de simulation : quatre (04) points maximum
- Etude théorique : deux (02) points maximum

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance fut levée à 12h.

Fait à Batna, le 03/09/ 2020

Le Chef du Département

Le Président du Comité Scientifique

Prof. M.S KHIREDDINE

Prof. N. SLIMANE